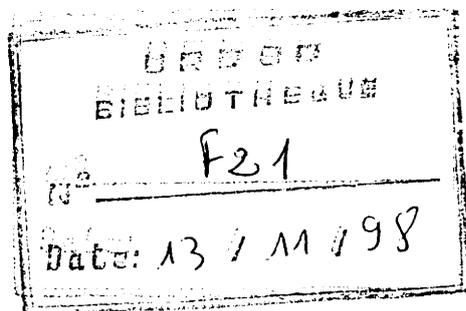


PLAN SEMENCIER DE L'OFFICE DU NIGER

Compte rendu de l'atelier du 13 octobre 1998 au CICF de Niiono

Secrétariat : URDOC



Octobre 1998.

Compte rendu de l'atelier de réflexion sur le plan semencier de l'Office du Niger

Ce jour, 13 octobre 1998 s'est tenu au CICF-Niono un atelier de réflexion sur le plan semencier de l'Office du Niger, sous la présidence de Monsieur Mamadou Kalé SANOGO représentant de la DADR et de la Direction Générale de l'Office du Niger.

Il a regroupé des représentants de tous les partenaires impliqués dans la mise en oeuvre de ce programme (cf liste des participants en annexe 1).

Notons que l'atelier a fortement déploré l'absence des paysans semenciers de la zone de Molodo, pour des raisons qu'il ignore et la faible représentation de N'Débougou.

Les travaux se sont déroulés conformément au programme prévu (annexe 2).

Dans son discours d'ouverture, le représentant de la direction générale, Monsieur SANOGO a mis un accent particulier sur l'importance que l'Office du Niger accorde à ce programme et exhorté tous les participants à s'investir pleinement au cours des travaux, pour éviter que ce dernier ne souffre des mêmes insuffisances constatées au cours de la mise en oeuvre des précédents programmes tentés par l'Office du Niger. Il a notamment cité la mauvaise programmation de la production semencière, l'inorganisation des producteurs, la non certification des semences et le non respect des engagements de commandes.

Ensuite, le coordinateur du programme, monsieur Modibo Coulibaly a fait le point sur l'état d'avancement des travaux (cf document de travail en annexe 3).

Deux groupes de réflexion ont été constitués autour de la production et de la commercialisation des semences améliorées R2.

Après avoir désigné un président (agriculteur), un facilitateur et deux rapporteurs, chaque groupe a travaillé sur des termes de références (TDR) spécifiques.

Groupe 1 : Production de semences

Composition :

- C/SCR - DADR Ségou
- SSN (facilitateur)
- URDOC - Niono /Rapporteur
- CRRA - Niono/Rapporteur
- Ferme de Niégué
- C/SCR zones ON
- 7 paysans semenciers

Principaux points des TDR

- * Normes et pratiques culturales (itinéraires techniques et isolement des parcelles de multiplication),
- * Contrôle des pratiques des producteurs de semence,
- * Constitution des lots de semences destinés à la vente,
- * Équipement pour le triage et le conditionnement,
- * Stockage,
- * Coût de production et prix de vente,
- * Financement de la production de semence dans l'exploitation.

Groupe 2 : Commercialisation des semences

Composition

- Chambre d'agriculture régionale de Ségou (rapporteur)
- CIDR (rapporteur)
- URDOC (facilitateur)
- Directeurs de zone Macina et Niono
- BNDA - FDV - Niono
- 6 paysans semenciers et/ou responsables d'AV/TV

Principaux points des TDR

- * Demande en semence des riziculteurs et des organisations villageoises et professionnelles (quantité et variété)
- * Prix d'achat par les riziculteurs, élasticité de la demande par rapport aux prix
- * Besoin de financement (et crédits éventuels) pour les opérations commerciales qui s'effectuent entre les opérateurs de la filière (producteurs de semences, organisations villageoises et professionnelles et l'acheteur destinataire final de la semence qu'est le riziculteur)
- * Stockage entre l'achat aux producteurs de semences et l'achat par les riziculteurs
- * Financement de la filière par le crédit décentralisé et autres organismes financiers
- * Organisation des producteurs de semences (professionnalisation et chambre d'agriculture)
- * Agrément 'producteur de semence'
- * Contrôle de la production de semence et retrait éventuel de l'agrément
- * Encadrement de la filière.

La restitution des travaux de groupes en plénière s'est faite sous la présidence de monsieur Boubacar Sabane TOURE directeur de zone du Macina

Le représentant de la DADR a intervenu pour rappeler les contraintes des précédents plans semenciers notamment.

Après ces différentes interventions deux groupes de travail ont été constitués, chaque groupe a travaillé en atelier sur des termes de références spécifiques.

Dans les différents groupes, les discussions ont été centrées autour de quelques points principaux :

Production

Planification de la production de semences R2

Les difficultés de planification sont liées au manque d'organisation qui ne permet pas une quantification des besoins à temps du niveau paysans producteurs jusqu'à la structure de recherche créatrice des variétés en passant par les fermes spécialisées dans la production de R1. Son amélioration est ressentie comme un préalable nécessaire à la réussite du programme semencier

Selection des paysans semenciers

Un accent particulier a été mis sur le volontariat et le respect strict des critères définis par les conseils de semences, dans le choix des paysans semenciers.

Certains paysans semenciers ont, dans leur intervention, mis l'accent sur la production parallèle de semence R2 à laquelle se livrent certains paysans. En réponse à cette inquiétude l'adjoint du chef projet URDOC et le gérant de la ferme de Niégué ont expliqué qu'une bonne organisation des producteurs semenciers à la base pourrait résoudre ce problème.

Qualité de la semence

Les discussions ont porté sur la nécessité d'observer toutes les étapes aboutissant à l'obtention d'une semence certifiée. Toutefois des interrogations ont été faites sur l'impact de la certification sur les coûts de production de la semence.

Equipement

Le manque d'équipement (notamment de trieuses) est une grosse contrainte à cause de la défectuosité des trieuses de l'Office du Niger et du coût élevé du matériel de triage. L'absence de magasins de stockage de semences au niveau des villages a également été souligné.

Financement

Si le financement des intrants n'a pas été retenu comme un gros problème parce que pouvant être géré dans le cadre du respect des critères de sélection des paysans semenciers, par contre celui des équipements nécessaires (magasins, trieuses) se pose à cause de l'insolvabilité de bon nombre d'OP et le caractère collectif du crédit qu'exigent tous les établissements financiers.

Commercialisation

Fixation des prix

La méconnaissance des coûts de production (au niveau de chaque zone) a été soulignée comme un risque dans la fixation d'un prix uniforme de la semence. Afin d'éviter que certains producteurs ne soient lésés, il a été jugé nécessaire d'entreprendre des actions concrètes dans le sens de leur détermination. Ceci devra se faire en collaboration avec les paysans semenciers.

Le non respect des engagements de commandes a été déploré

Information sur les stocks

Les participants à l'atelier ont souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme permettant une large diffusion des informations sur la disponibilité des stocks au niveau de tous les villages.

Financement

Pour la campagne en cours, la contribution des établissements financiers au niveau de leurs villages d'intervention nécessaires a été sollicitée. Les modalités d'intervention devront être définies en collaboration avec l'Office du Niger et les OP concernées.

Pour les campagnes prochaines, une professionnalisation des paysans semenciers devrait permettre de résoudre tous les problèmes de financement.

Au regard des différents points cités, l'atelier a jugé nécessaire d'orienter le programme dans le sens d'une professionnalisation de la fonction de paysans semenciers.

La professionnalisation

La situation actuelle caractérisée par de multiples problèmes de trésorerie (liés au dysfonctionnement) au niveau des OP, les difficultés d'acquisition de crédits individuels, les coûts élevés des équipements, les difficultés de planification de la production/commercialisation des semences sélectionnées, milite en faveur d'une professionnalisation de cette activité.

Cependant sa réussite nécessite une forte implication des services techniques (Office du Niger et partenaires) dans la mise en place des différentes structures professionnelles. Elle devra essentiellement être centrée sur la formation (technique, gestion) des paysans semenciers.

A la fin des travaux, l'atelier a fait certaines recommandations sur les différents aspects de la production de semences sélectionnées R2 par les paysans semenciers de l'Office du Niger.

Recommandations

Les recommandations ont porté sur les mesures d'amélioration de la production et la commercialisation des semences de riz certifiées R2 par les paysans semenciers en zone Office du Niger.

I. Niveau production

- Considérant le rôle de la qualité de la semence dans l'expression du potentiel des différentes variétés de riz,
- Considérant le souci de l'Office du Niger de faire respecter un programme de renouvellement triennal des semences de riz au niveau des exploitations agricoles,
- Considérant le souci de réduire les coûts de production du riz à travers une augmentation des rendements,
- Considérant la situation d'insolvabilité et de dysfonctionnement de la plupart des AV/TV à l'Office du Niger,
- Considérant le coût élevé des équipements et infrastructures nécessaires pour le conditionnement et la conservation des semences certifiées,
- Considérant l'obligation du respect des normes exigées pour l'obtention d'une semence certifiée,
- Considérant les difficultés liées à la planification de la production de semences (pour éviter les ruptures de stocks et les méventes),

L'atelier recommande :

- 1) La création **diligente d'une structure professionnelle de producteurs de semences R2** certifiées ayant des démembrements dans toutes les zones de l'Office du Niger.

Les critères requis pour la production de semences certifiées devront être observés au cours du choix des adhérents. Il s'agit principalement

- du volontariat, de l'ouverture aux innovations, de la crédibilité auprès des riziculteurs de son village,
- de la possession de moyens de production adéquats à savoir : un terrain non litigieux et facilement exploitable, des attelages, et une main d'oeuvre suffisantes,
- disponibilité pour les formations

Celle ci paraît indispensable pour la levée des multiples contraintes liées à cette activité. Il s'agit entre autres

- des difficultés de planification de la production :
 - ⇒ L'approvisionnement des paysans semenciers en semences R1 des différentes variétés de riz vulgarisées à l'Office, qui se fera auprès des fermes semencières (SSN et ferme de Niégué).
 - ⇒ Le recensement des besoins en semences R2 en fonction du renouvellement triennal/variété Un premier recensement se fera en septembre (période d'élaboration du plan de campagne de l'ON), il sera ensuite validé en décembre. Cette validation sera confirmée par la signature d'une fiche d'engagement par chaque riziculteur commanditaire.
- des problèmes de financements (intrants, équipements, certification)

2) Un appui de l'Office du Niger et de ses partenaires aux professionnels de la semence de riz. La formation des agents d'encadrement et des paysans semenciers est reconnue élément comme clé de cet appui, car indispensable pour la production de semences de bonne qualité.

II. Commercialisation :

- Considérant les difficultés de trésorerie au niveau de certaines OP
- Considérant que l'octroi de crédits par les établissements financiers est conditionné à l'appartenance à une structure officiellement reconnue, la présentation de dossiers bancables,
- Considérant le faible niveau de formation des producteurs sur les différentes approches économiques
- Considérant le souci de l'Office du Niger de rendre accessible la semence sélectionnée R2 à tous les producteurs de riz, dans le cadre d'un renouvellement triennal
- Considérant les prix actuellement pratiqués par les fermes spécialisées
- Considérant les difficultés liées à la mise en place de structures professionnelles

L'atelier réaffirme la **nécessité d'une professionnalisation** des paysans semenciers pour résoudre les problèmes de commercialisation des semences R2 produites, et recommande l'appui de l'Office du Niger et de ses partenaires pour :

1) la formation des paysans semenciers

⇒ aux méthodes d'évaluation des coûts de production au niveau de chaque zone.

Ceci devra permettre la fixation des prix abordables (inférieurs à ceux pratiqués par les fermes) par tous les producteurs, en tenant compte des disparités entre les zones.

⇒ à la recherche de financement (instruction de dossiers et négociation) auprès des établissements financiers.

2) L'obtention de certaines facilités auprès de la Direction Nationale de la Réglementation et du Contrôle pour réduire les coûts de la certification des semences.

3) la diffusion d'informations relatives aux stocks de semences disponibles/varieties/zone,

4) La réalisation d'échanges d'expériences à travers des voyages d'études (internes et externes).

5) une intervention des établissements financiers (caisses villageoises) dans la commercialisation des semences produites cette campagne dans les villages où le besoins se fera sentir.

Annexe 1

Liste des participants

Prénoms et nom	Fonction	Structure
1. Moussa Dramé	Formateur	Chambre Régionale d'Agriculture
2. Sirassé Cissé	formateur	Service Semencier National Ségou
3. Bilali Dicko	Paysan semencier	Diabaly-coura Kouroumari
4. Fatoma Coulibaly	Président AV et P. Semencier	Nara-Kouroumari
5. Lamini Sogoba	Secrétaire commercialisation TV et P.Semencier	Medina-coura-Kouroumari
6. Morikè Koïta	Secrétaire production AV	Dogofri K20-Kouroumari
7. Abdoulaye Dembélé	Président AV et P. Semencier	Km36 Niono
8. Siyaka Dao	Paysan semencier	Km20 Niono
9. Abdoulaye Ouédraogo	Secrétaire Production AV	Oula Kolongo
10. Seydou Ouédraogo	Paysan semencier	Oula Kolongo
11. Dramane Sogoba	Paysan semencier	Foulabougou-Kolongo
12. Tahirou Ouédraogo	Paysan semencier	Lelegueré-Kolongo
13. Sounkalo Sow	Chef service conseil rural	Zone Niono
14. Boubacar S. Touré	Directeur	Zone Macina
15. Oumar Diallo	Gestionnaire	Ferme de Niégué Niono
16. Diam Asouba	Chef SCR P/I	Zone Macina
17. Seydou Konaté	Animateur	CIDR-Niono
18. Bouba Diarra	Chef SCR	Zone-Kouroumari
19. Mamadi N. Kéïta	Technicien	URDOC-Niono
20. Pierre Bulteau	Chef projet	URDOC-Niono
21. Bréhima Kamissoko	Responsable semence	CRRA Niono
22. Mamadou Kalé Sanogo	C/SCR-DADR	Office du Niger Ségou
23. Yacouba M. Coulibaly	Adjoint chef projet	URDOC-Niono
24. Modibo Coulibaly	Coordinateur Programme semencier	URDOC-Niono

25. Mary Kéïta	Chef d'agence	BNDA-Niono
26. Sory I Kouriba	Animateur	FDV/CRMD Niono
27. Ousmane Traoré	Secrétaire Production AV	Foabougou-Niono
28. Oumarou Béréte	Directeur	Zone Niono
29. Sassa Dramé	Chef SCR	Zone de Molodo
30. Mamadou Diarra	Secrétaire général AV	B1-N'Débougou
31. Barema Tangara	Paysan semencier	B1-N'Débougou
32. Djélimady Diabaté	Chef SCR/PI	Zone N'Débougou

Annexe 2

Programme de déroulement de l'atelier

9 à 10.30 heures ASSEMBLEE GENERALE

Ouverture de l'atelier par la DG de l'Office du Niger.

Bilan du programme au stade actuel de son déroulement et perspectives de fin de campagne par M. Modibo Coulibaly Coordinateur du programme semencier ON.

Exposé par la DADR ON des problèmes qui semblent se poser afin de bien finaliser le programme engagé.

Création des groupes de travail.

10.30 heures à 11 heures Pose café

11 heures à 13.30 heures Déroulement des ateliers

14 heures à 15 heures Repas

15.30 heures à 17 heures ASSEMBLEE GENERALE, rapports des groupes de travail et discussions.

17 heures à 17.30 heures Pose café et Rédaction des issues et des recommandations de l'atelier

17 heures à 18 heures ASSEMBLEE GENERALE lecture du document final et clôture de l'atelier.

ETAT d'AVANCEMENT DU PROGRAMME SEMENCIER

Rappel relatif au problème semencier à l'Office du Niger

Un des objectifs prioritaire de l'Office du Niger est l'utilisation d'une semence de qualité par tous les producteurs afin d'augmenter les rendements et de valoriser les investissements consentis. Ils se trouve que les semences livrées (R1) par les structures spécialisées de production sont toujours insuffisantes pour satisfaire les producteurs (quantités, prix élevés – 210 à 230 F le kg., accroissement du coût pour les zones éloignées Kouroumari et Macina).

Les études et réflexions menées par l'Office du Niger et l'URDOC aux quelles ont été associés les paysans ont abouti à la mise en place de l'actuel plan semencier.

L'objectif de ce plan est d'assurer la disponibilité de semences en quantités selon les variétés désirées et en qualité selon les normes de certification à un coût accessible.

Avec le soucis d'impliquer largement les agriculteurs il a été jugé pertinent d'effectuer une opération test dans cinq villages de chaque zone de l'Office du Niger.

Programmation des opérations :

- * Choix par le Service Conseil Rural de chaque zone ON de 5 villages tests ;
- * Mise en place des organes de gestion CVS et CSZ avec une composition et des attributions bien précises ;
- * Expression des besoins en semences R2 et choix des paysans semenciers par l'AG villageoise ;
- * Formation à la production semencière des paysans producteurs de semences et des conseillers ruraux par le SSN ;
- * Approvisionnement en semence R1 par l'Office et le SSN ;
- * Contrôle des champs semenciers et des semences produites par les "organes de gestion", le SSN et Labosem ;
- * Elaboration et fixation du prix de la semence par les paysans semenciers, les OP, les CVS et CSZ.

12 Récapitulatif bilan de mise en culture

- * Initialement sur 141 paysans semenciers prévus 134 ont reçu la semence R1 : 6 cas de désistement pour des raison de trésorerie et un cas de variété non disponible.

- * Sur les 134 paysans semenciers 132 ont installé les pépinières entre le 15 juin et le 24 juillet 1998 : deux paysans ont été exclus (1 cas pour des problèmes de qualité de la semence et le second cas pour avoir mélangé la variété à une autre).
- * Sur les 132 paysans R1 installé 131 ont terminé le repiquage avant le 31 Août 1998. Un paysan n'a pas respecté la date d'installation de sa rizière.
- * Au total 63,95 ha ont été repiqués sur une prévision de 70,35 ha.
- * Le taux de réalisation atteint 91% des prévisions.

Estimation de la production de semences

Sur la base d'un rendement moyen de 5 tonnes/ha pour l'ensemble des zones et des variétés la production de paddy des champs semenciers est estimée à 320 tonnes environ.

Compte tenu des normes habituellement retenues pour les pertes de conditionnement et de déclasserment (écart de conditionnement 15%, déclasserment 20%) la quantité de semences R2 triées et traitées sera de 208 tonnes.

Tableau de répartition des surfaces

Zone	Nbre paysans Semenciers	Surfaces prévues	Surfaces réalisées
Niono	23	11,20	10,04
N'Débougou	26	11,75	11,73
Molodo	20	9,75	9,80
Macina	23	18,65	14,21
Kouroumari	39	19,00	18,17
TOTAL ON	131	70,35	63,95

Répartition des écarts par zone

Zone	Ecart en ha
Niono	- 1,16
N'Débougou	- 0,02
Molodo	+ 0,05
Macina	- 4,44
Kouroumari	- 0,83
Total ON	- 6,40

Répartition par variétés

BG 90-2	20,65 ha
Kogoni 91-1	37,68 ha
Seberang MR 77	3,99 ha
Adny 11	1,25 ha
Bouake 189	0,38 ha

La variété Kogoni 91-1 domine dans toutes les zones sau celle de Macina où la BG 90-2 occupe 7,63 ha contre 3,14 de Kogoni 91-1.

L'écart global entre les prévisions et les réalisation est de 6,40 ha. Il s'explique par un échec partiel de certaines pépinières (attaques aviaires, manque d'eau et inondation).

Observations générales sur la réalisation des champs semenciers

Jusqu'à présent il n'a pas été observé de problèmes phytosanitaires (maladies et ravageurs),
Certains paysans semenciers n'ont pas donné de priorité au champ semencier,
Les normes d'isolement n'ont pas toujours été respectées,
Les difficultés de fonctionnement des CVS avant la fin des opérations de repiquage.

Opérations restant à faire

- * Contrôle des normes et des techniques de production, et épuration variétale,
- * Dispositions à prendre par les producteurs pour le conditionnement et la commercialisation, ainsi que pour la constitution des lots de semences à contrôler.
- * Contrôle de la qualité avec Labosem,